# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-9-70 092883

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL 25,00 F

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

*Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture*

*Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,*

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 — *CLERMONT-FERRAND - 63*

BULLETIN N° 120 de SEPTEMBRE 1970.-

INFORMATIONS.-

## ARBRES FRUITIERS

POU DE SAN JOSE.- (département de l'Allier : zone contaminée et zone de protection).

Dans les vergers intéressés effectuer un traitement dans les prochains jours.

Un second traitement dovra être appliqué entre le 15 et le 20 Septembre.

Utiliser un oléoparathion ou un parathion émulsion à la dose de 25 grammes de matière active par hectolitre.

ANTHONOME DU POIRIER.-

Dans les vergers de Poiriers où cet insecte cause habituellement des dégâts (bourgeons floraux ne débourrant pas au printemps) effectuer, dans le courant de la dernière décade de septembre, un traitement avec une spécialité à base de D.D.T., de lindane ou de méthoxychlore.

NOTA.- Respecter le délai légal prévu, avant de consommer les produits (fruits et légumes) atteints par les pesticides utilisés pour ces traitements (délai indiqué dans le bulletin n° 115 d'AVRIL 1970).

## COLZA

ALTISES DU COLZA.-

Dans la région, les jeunes plants de Colza sont très fréquemment attaqués par la Petite Altise et par la Grosse Altise.

- La Petite Altise ou Puce de terre est un insecte sauteur de 2 à 3 mm de longueur, entièrement noir et présentant deux bandes jaunes sur les ailes antérieures. Par ses morsures, elle peut occasionner d'importants dégâts aux jeunes plantes, surtout par temps sec.

- La Grosse Altise ou Altise d'hiver, de coloration bleu-verdâtre à noirâtre, mesure jusqu'à 4,5 mm de longueur. Cette altise qui effectue des sauts importants affectionne plus particulièrement les endroits humides. Elle ronge les feuilles et peut ainsi détruire les très jeunes plantules. Ce sont toutefois les larves qui, apparaissant à la suite des pontes effectuées d'octobre à décembre, sont à l'origine des plus graves dommages.

P 264

Ces larves pénètrent dans le pétiole des feuilles puis dans la tige, occasionnant en cas d'attaques importantes la mort d'un pourcentage notable de plantes et une diminution marquée du rendement.

Contre les Altises, la désinfection des semences avec une spécialité à base de lindane (45 g de matière active par kg de graines) assure une protection pendant 15 à 20 jours après la levée.

Si, par la suite, l'importance des populations le justifie (nombreuses Petites Altises ou, seulement, 2 à 3 Grosses Altises par m2), les adultes peuvent être détruits par poudrage ou pulvérisation d'un des produits mentionnés, à la rubrique correspondante, dans la liste des pesticides transmise aux abonnés (bulletin n° 114 de MARS 1970).

En ce qui concerne la lutte contre les larves de la Grosse Altise à l'intérieur des pétioles, seuls les insecticides à base de lindane ou, par température suffisante, de parathion sont à utiliser, à raison de 300 g de matière active à l'hectare (cette lutte nécessite d'être envisagée lorsque, sur une cinquantaine de pieds, un comptage a mis en évidence une moyenne égale ou supérieure à 2 larves par pied).

Clermont-Ferrand, le 4 Septembre 1970.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 781 du 4 Septembre 1970 - 2000 exemplaires - ABONNEMENT 1970 - Expédition n° 19.